



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
RESTREINTE

CES/1996/R.6
1er février 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Quarante-quatrième réunion plénière
(Paris, 11-13 juin 1996)

**Réunion commune CEE/Eurostat du Groupe de travail des statistiques
des migrations, tenue au mois de janvier 1996**

Note du secrétariat de la CEE

1. La Réunion commune CEE/Eurostat du Groupe de travail des statistiques des migrations s'est tenue à Luxembourg du 15 au 17 janvier 1996. Y ont participé les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les Consultations intergouvernementales sur les politiques d'asile, de réfugiés et de migrations en Europe, Amérique du Nord et Australie, et le Centre international pour l'élaboration de politiques en matière de migrations, étaient également représentés.

2. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

3. M. D. Pearce (Royaume-Uni) a été élu coprésident de la Réunion, avec M. H. Charlier (Eurostat).

4. Les sujets les plus importants à l'ordre du jour de la réunion, au regard du programme de travail de la Conférence des statisticiens européens, étaient l'examen du projet d'une nouvelle série de recommandations de l'ONU sur les statistiques concernant les migrations internationales, élaboré conjointement par Eurostat et la Division de statistique de l'ONU.

5. La Réunion a examiné la version préliminaire du projet de nouvelles recommandations de l'ONU sur les statistiques des migrations internationales et est convenue d'y apporter les principaux changements ci-après avant que la Commission de statistique de l'ONU n'en soit saisie, à sa session de 1997 :

- i) Il faudrait que les migrations internationales à long terme s'inscrivent dans le cadre plus large d'une description statistique des déplacements de l'ensemble des voyageurs d'un territoire national vers un autre et prendre en compte de manière plus complète les migrations à court terme;
- ii) Il faudrait perfectionner le traitement des retours, et en particulier des personnes qui rentrent dans le pays dont elles sont ressortissantes pour y résider de manière durable après avoir vécu à l'étranger;
- iii) Le projet devrait être rédigé dans une perspective plus large, notamment en tenant compte des utilisations des données sur les migrations et des besoins des utilisateurs.

6. Les participants ont également recommandé d'apporter de nombreuses autres modifications mineures au projet. Celles-ci seront résumées dans le rapport plus détaillé de la Réunion qu'Eurostat distribuera aux participants d'ici au milieu du mois de février 1996.

7. La Réunion a également conclu que le projet devrait être révisé par une équipe spéciale composée de représentants de la Division de statistique de l'ONU, d'Eurostat, du BIT, de l'OCDE et de spécialistes d'un petit nombre de pays. Cette équipe spéciale devrait achever ses travaux dans un délai de six mois environ, de manière que le projet puisse être soumis à temps à la Commission de statistique à sa session de février 1997.

8. La Réunion a également passé en revue et commenté les projets de propositions touchant un manuel de l'ONU sur les statistiques des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Travaux futurs concernant les statistiques des migrations dans le programme de travail de la Conférence des statisticiens européens

9. La Réunion a recommandé que la Conférence convoque comme prévu une réunion de travail sur les statistiques des migrations en 1996/97, mais qu'elle examine les thèmes énumérés ci-dessous de préférence à ceux que la Réunion commune avait précédemment recommandés en février 1993 :

- i) Mise à jour des rapports d'activité concernant les projets nationaux financés par Eurostat dans le domaine des statistiques des migrations internationales (rapports de pays de l'Union européenne et de l'AELE);
- ii) Rapport sur les travaux entrepris par l'Equipe spéciale chargée de mettre au point le projet d'une nouvelle série de recommandations de l'ONU sur les statistiques des migrations internationales (note d'information d'Eurostat et de la Division de statistique);

- iii) Compilation de données provenant de sources diverses pour élaborer des données longitudinales concernant différentes catégories d'immigrants et d'émigrants (notamment, élaboration de données longitudinales à l'aide de registres) (rapports par des rapporteurs nationaux); et
- iv) Utilisation des recensements et des enquêtes par sondage pour élaborer des informations sociales et économiques concernant les migrations internationales (rapporteurs nationaux).
